



Edito du Maire

Livinhacoises, Livinhacois,

L'été 2023 sera un retour à une vie presque normale. De très bons signes sont perceptibles.

Ainsi, de jeunes livinhacois(es) reforment le club des jeunes avec beaucoup d'envie et de nombreux projets dans leur foyer près du stade.

Notre équipe de football Penchot/Livinhac flirte avec le haut du classement.

Le Conseil Municipal d'Enfants réfléchit et s'investit dans de nombreux projets afin d'améliorer notre quotidien.

Quel plaisir de les voir si nombreux devant le bar de la mairie, sous les grands parasols rouges et dans les commerces du village ! Ces marcheurs, itinérants, pèlerins, qui investissent notre Place du 14 juin et apprécient nos aménagements. Comme tous les oiseaux migrateurs, ils sont revenus, de Bretagne, des Alpes, du Centre France mais aussi du Québec, de Grande Bretagne, d'Australie, signe que les beaux jours sont là. Pouvoir discuter avec eux, s'informer sur les contrées qu'ils ont traversées, sur leur pays, d'où ils viennent, est un vrai plaisir ! Ces rencontres sont éphémères mais si riches. Le lendemain, il est possible de les croiser sur le GR 65. Alors, un petit coup de klaxon, des bras qui se lèvent et une journée qui commence pleine d'espoir et de découvertes.

Nous leur souhaitons bonne route et espérons les revoir bientôt dans notre merveilleuse Vallée du Lot.

Très bon été à tous, avec beaucoup de soleil et d'agréables moments.

Le Maire, Roland JOFFRE

AGENDA

30 mai 20 h espace culturel

Réunion des bénévoles de Boucle d'art

Du 2 juin au 7 juillet à l'Espace culturel

Exposition de Sylvie Tchitchek « Horizons »

4 juin

Boucle d'Art sur les berges du Lot

7 juin à partir de 19h parvis de l'église

Marcher depuis la nuit des temps

1er juillet

Kermesse de l'école

13 juillet

Fête du 14 juillet

5 août

Concert jazzy animé par le groupe Baiser

Du 1er au 29 septembre à l'Espace culturel

Exposition des artistes livinhacois

2 septembre à l'Espace culturel

Remise des prix du concours de nouvelles

1er au 3 septembre

Fête votive

17 septembre après-midi à la Salle des Fêtes

Bal Trad à l'occasion des journées du patrimoine

29 septembre

Visite guidée de Laroque-Bouillac



Com' Une Photo



La joyeuse farandole
du carnaval de
l'école sur la place



La Semaine Olympique et Paralympique

L'école Prosper Alfarc, le Centre de loisirs Les Chamboul'tout et la municipalité de Livinhac se sont associés pour organiser la **Semaine olympique et paralympique (SOP) du 3 au 7 avril**. Cette manifestation nationale a pour objectif de promouvoir auprès des jeunes le sport, sa pratique et ses valeurs. Ainsi, un riche programme a été proposé aux enfants qui ont beaucoup apprécié les différentes animations.

Comme le thème de cette année était l'inclusion, les élèves ont bénéficié d'ateliers de découvertes de sports handicap ainsi que d'une initiation au basket en fauteuil roulant réalisée au Centre de loisirs par Handisport Lot. Tous ont participé à la course d'endurance collective et sans compétition « **Objectif 2024 mètres** » avec un bel investissement puisqu'ils ont parcouru au total 183,92 kilomètres soit la distance jusqu'à Montpellier ! Sans oublier le club de twirling bâton aubinois qui a clôturé la semaine en ouvrant au public les entraînements des différentes catégories.

Mais c'est sans aucun doute les échanges avec les sportifs qui ont eu le plus de succès. Ainsi, les élèves ont pu rencontrer **Andy Soubiroux, vice-champion de France de twirling bâton, Célia Malbert, championne de judo Occitanie, Lou Labarthe, membre de l'équipe de France de pétanque**. Avec à la clé une démonstration et même, lorsque c'était possible, une initiation ! D'autres sportifs ne pouvant être présents physiquement ont accepté de réaliser une vidéo : **Joris Segond, rugbyman au Stade français, Paul Servières, cycliste sportif de haut niveau handisport, Sébastien Cazol, triathlète qualifié pour les Iron man mondiaux à Hawaï**. Enfin, plusieurs parents d'élèves sportifs sont intervenus pour initier les enfants : **Clément Foulquier et Romain Vidal pour le rugby et Frédéric Capdecoume pour le Yosekan budo**.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation et espérons avoir fait naître des vocations sportives !

Départ de la course « Objectif 2024 mètres »



L'extinction de l'éclairage public

Depuis quelques années la municipalité souhaitait éteindre l'éclairage public une partie de la nuit pour réduire sa facture énergétique et diminuer son impact sur la faune nocturne. Notre réseau d'éclairage public qui s'est étendu avec l'agrandissement de notre village étant assez complexe, il nous a fallu un peu de temps pour bien le comprendre. Avec l'aide du SIEDA (Syndicat de l'Energie de l'Aveyron) des horloges ont été placées sur les 20 compteurs qui régulent l'éclairage public.

Ainsi, après la fête de notre village début septembre, l'éclairage sera éteint :

- sur toute la commune de 23h à 06h du matin, sans rallumage le matin entre le 01 juin et le 31 août.
- dans les zones de la place de Livinhac, des berges du Lot et de l'église de Laroque, l'éclairage sera éteint un peu plus tard
 - de minuit à 06h du mardi au vendredi
 - de 01h à 06h du samedi au lundi

sans rallumage également le matin entre le 01 juin et le 31 août

Nous espérons que vous vous adapterez bien à ces changements et prendrez plaisir à redécouvrir les lumières de la nuit.

Pas de pesticides au cimetière

Certains peuvent s'étonner ou s'agacer de voir des herbes folles pousser au cimetière. Ni oubli ni négligence de la municipalité mais respect de la loi. En effet, depuis le 1^{er} juillet 2022, il est **interdit d'utiliser des produits phytosanitaires dans les espaces verts publics** et notamment dans les cimetières.

Mars bleu

Pour la première année, notre commune a participé à l'opération Mars bleu qui a pour objectif de sensibiliser au dépistage du cancer colorectal et recueillir des dons au profit de la recherche contre le cancer. A cette occasion, le parvis de la Mairie avait été décoré avec des pompons et nœuds bleus réalisés par les résidents de la maison de retraite l'Oasis. Des urnes avaient également été placées à la pharmacie et à la boulangerie. Et, en partenariat avec d'autres communes de Decazeville Communauté, une journée d'animations a eu lieu samedi 3 mars à Firmi. **En tout, c'est presque 900€ qui ont été récoltés** et qui, soulignons-le, seront utilisés localement pour soutenir les malades aveyronnais et leurs familles ainsi que les chercheurs d'Occitanie. Merci à tous les participants.



Commission Culture

Marcher depuis le Nuit des Temps

Livinhac-le-Haut accueille **Marcher depuis la Nuit des Temps** mercredi 7 juin. Ce projet se déroule sur les chemins de Chauvet à Lascaux, dans un espace-temps de 380 km de longueur et de 38 000 ans de profondeur historique, et il passera chez nous ! Venez découvrir un projet culturel entre art et science, temps anciens et temps nouveaux, visant à créer un centre de recherche pluridisciplinaire itinérant et pédestre. Il interroge de manière très variée **notre rapport ancestral à l'inspiration, la créativité et l'imagination, en invitant des chercheurs de tous bords à cette exploration**. Ce projet est porté par l'agence Monik Lézart.

La soirée dans notre village marquera une étape sur la cinquième semaine de marche d'une épopée de deux mois durant laquelle 21 chercheurs-marcheurs se relaient pour explorer en profondeur ce qui nous sépare de Chauvet et Lascaux. Au programme **à partir de 19 h devant l'église du centre bourg** :

- conférence-spectacle de Georges Matchard sur "l'origine de l'imagination" accompagnée par le guitariste Michaël Fontanella
- présentation du projet *Marcher depuis la nuit des temps*, de ses cartographies et des dessins de Tom Joseph
- temps d'échange avec les chercheurs marcheurs autour d'un apéritif offert par la mairie

Gratuit – ouvert à tous – En cas de pluie, repli dans la salle des fêtes



Artistes locaux : mettez vous en lumière !

Vous habitez Livinhac, vous dessinez, vous peignez, vous sculptez ou vous pratiquez toutes autres activités artistiques ?

Ne cachez plus vos créations. Ol'His vous offre l'opportunité de partager votre passion en exposant gracieusement votre travail.

A cette occasion, **l'Espace culturel vous sera réservé du 1^{er} au 29 septembre 2023**.

N'hésitez pas à contacter l'Espace culturel au 05.65.43.47.12

ou par mail mediatheque.livinhac@orange.fr pour de plus amples informations **avant le 15 juin**



Don à la commune

Un grand merci à Claude CRESPO qui a offert à la Mairie une **peinture sur bois de Jean Poujade**, peintre decazevillois bientôt centenaire. Monsieur Poujade a déjà exposé l'été dernier à l'espace culturel Camille Couderc. L'œuvre représente Livinhac-le-Haut et sera accrochée dans la salle du Conseil municipal où elle s'ajoutera aux autres œuvres déjà présentes.

Commission Travaux, développement économique



Salon de coiffure

Mme GARRIC propriétaire du salon de coiffure depuis une trentaine d'années, passe le relais à Marjorie. Après quelques travaux de rénovation, elle a pu ouvrir son commerce et vous attend pour prendre soin de vous et vous proposer ses services.

Le salon est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30.

N'hésitez pas à la contacter au 07 66 14 06 65

La municipalité tient à **remercier** Mme GARRIC pour son investissement et son implication dans le village depuis ces nombreuses années. Nous lui souhaitons une belle continuation dans sa nouvelle vie professionnelle.



Restaurant au camping Beau Rivage

Carole sera heureuse de vous recevoir durant la période estivale **tous les soirs de la semaine, midi et soir le week-end**.

Renseignements et réservations 06 95 29 85 78

Travaux

Les beaux jours arrivent à grand pas et ça s'active sur les **bords du Lot du côté de la piscine** ! En effet, le Conseil Municipal souhaitait les rendre plus attractifs. Dans un premier temps c'est le local du maître-nageur et les sanitaires qui seront rafraîchis. Ensuite viendra la pose des pontons sur la rivière pour délimiter le bassin de la piscine. Cela devrait rappeler quelques bons souvenirs à certains Livinhacois !!! Et pour finir le parc de jeux d'enfants sera remplacé car il devenait vieillissant. Ces travaux ont pu être réalisés grâce aux précieuses subventions attribuées par nos partenaires financiers. Nous espérons que ces installations ne seront pas dégradées rapidement comme cela arrive trop souvent sur la commune.

Espaces verts

Nos services techniques ont effectué cette année un **élagage** important des arbres sur le secteur de Laroque Bouillac, la maison de retraite, la placette rue du couvent.... Cette opération a été réalisée en toute sécurité puisque le personnel a bénéficié d'une formation nacelle lui permettant d'accomplir ce type de travaux en hauteur. Le branchage a été broyé par une entreprise extérieure. Des arbres de la place du village ont été replantés dans le jardin de la Halte aux pèlerins. Ils commençaient à être trop volumineux dans les parterres de la place.

Lotissement de la Ramondie

Un **mur de clôture** avec 2 ouvrants (anciens portails de l'école récupérés et rénovés) a été réalisé par notre service technique pour délimiter le terrain de Mr Rouquette avec le passage menant à la place.



Commission Cadre de vie, jeunesse

Baignade au fil de l'eau

La baignade au fil du Lot à Livinhac a toujours été un facteur de développement touristique et d'attractivité. Surtout dans la période d'après-guerre où la population découvrait les joies des loisirs et l'opportunité des lieux de baignade sécurisés et organisés. Depuis la crue de 2003 qui avait emporté les pontons de notre lieu de baignade, celui-ci avait un peu perdu de son âme. 2023 sera l'année du renouveau avec des pontons tout neufs qui vont enfin redélimiter notre aire de baignade pour le confort de tous et avec une meilleure sécurisation du site. Le surveillant de baignade pourra ainsi travailler dans des conditions optimales. Nous vous y attendons nombreux **du 10 juillet au 26 août de 14h30 à 19h sauf le dimanche**, l'accès est bien sûr toujours **gratuit**.

C'est reparti pour l'association Folijeu !

Après avoir signé en mairie la **convention** de mise à disposition des locaux, Hugo Daulhac, président de Folijeu, s'est vu remettre les clés du foyer des mains de Roland Joffre, le Maire. Auparavant, les jeunes avaient planché avec l'aide des membres de la commission Jeunesse, à l'élaboration d'un règlement intérieur. **Ainsi, le foyer sera ouvert** exclusivement durant les vacances scolaires et les week-ends, jusqu'à 22h du dimanche au jeudi et jusqu'à 01h les vendredi et samedi, excepté pour les mineurs pour lesquels l'accès n'est pas autorisé après 22h. L'accès au foyer est **réservé aux détenteurs d'une carte de membre Folijeu**. Les jeunes disposent donc de nouveau d'un local pour se réunir et s'investir dans la vie du village en organisant des manifestations.

Pour tout renseignement, merci de contacter Hugo Daulhac au 06 89 54 35 21.



Commission Communication, vie associative et tourisme

Les subventions votées aux associations dans le budget 2023

ASSOCIATIONS	2023
CONSEIL PARENT D'ÉLÈVE	270,00 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE (ex OCCE)	180,00 €
RÉGROUPEMENT ÉCOLE VALLÉE DU LOT	290,00 €
ASS VILLAGE ET CHÂTEAU	200,00 €
CLUB DES TJRS JEUNES	180,00 €
COMITÉ D'ANIMATION	700,00 €
FOYER LIVINHAC JEUNES FOLIJEU	180,00 €
GYM CLUB DE LA VALLÉE DU LOT	180,00 €
JOYEUSE PETANQUE LIVINHACOISE	180,00 €
LES RANDONNEURS DE LA VALLÉE	180,00 €
OLTHIS	1 000,00 €
OTB12	500,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	180,00 €
APPMA SOCIÉTÉ DE PÊCHE	180,00 €
TRAIT D'UNION	180,00 €
UNION SPORTIVE PENCHOT LIVINHAC	540,00 €
USRL ÉCOLE DE FOOT	180,00 €
BADMINTON RIVES DU LOT	180,00 €
ZIK MINEUR	180,00 €
FRANÇAS Centre de Loisirs (ALSH et Périscolaire)	25 000,00 €
SOUS TOTAL 1	30 990,00 €
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES (accordées pour des projets spécifiques)	
OLTHIS (boeck d'art)	300,00 €
CYCLO CLUB FIRM AUBIN CRANSAC	450,00 €
COOPÉRATIVE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE	75,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	750,00 €
TOUS ENSEMBLE	0,00 €
FRELONS ASIATIQUES	750,00 €
OPÉRATION FACADE (500m2 x 8€)	4 000,00 €
OPÉRATION PIGEON (100% facture imité à 150€)	450,00 €
SOUS TOTAL 2	6 775,00 €
TOTAL SUBVENTIONS BUDGET COMMUNAL	37 774,00 €



Commission Penchot / Laroque-Bouillac

Signalétique

Après « Livinhac La Nait » et « La Roca de Bôlhac », c'est au tour du hameau de Penchot d'avoir son **appellation occitane** : vous êtes les bienvenus à « Panchòt ». Ce nouveau panneau harmonise la signalétique touristique des 3 lieux, contribuant à améliorer notre label Commune Touristique.

Sur Penchot, le panneau indiquant la direction de la Bastide et du Bouyssou a été également remplacé.

Enfin, la **route de Plancat** est officiellement définie dans l'adressage de la commune avec l'installation d'un panneau.

La chapelle des Gabarriers

Dernièrement, la porte de la chapelle des Gabarriers équipée d'un système de sécurité automatique a connu un dysfonctionnement. En effet, elle ne s'ouvrait plus. Suite à l'intervention d'une entreprise, ce problème fut rapidement réglé. **Vous pouvez donc de nouveau la visiter.**

BILAN FINANCIER 2022

Le compte de gestion et le compte administratif 2022, votés le 13 avril 2023, font apparaître un résultat excédentaire de 212 090,96 € en section de fonctionnement, et déficitaire de 81 465,86 € en section d'investissement, soit un total excédentaire de 130 625,10 € pour les 2 sections.

Section fonctionnement :

Les recettes (dotation de l'Etat, recettes fiscales, locations salle des fêtes, recettes cantine, garderie, accueil de loisirs...) furent de 1 070 986,76 €

Les dépenses (charges à caractère général, charges de personnel, charges de gestion courantes) furent de 858 895,80 €

Section investissement :

Les recettes (principalement dotations de l'Etat et subventions) furent de 416 207,13 €

Les dépenses (remboursement d'emprunts, dissimulation réseaux électriques, columbarium, travaux enduit salle des fêtes, rénovation énergétique Mairie, parking école, mur du Couderc, route de la plaine, rénovation éclairage public Laroque-Bouillac, achat camion, achat photocopieur école, débroussailleuse, défibrillateurs) furent de 497 672,99 €

BUDGET 2023

Le budget voté le 13 avril 2023 s'équilibre en recettes/dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 1 307 897 €

RECETTES		DEPENSES	
Atténuation de charges	- €	Charges à caractère général	536 000 €
Produits des services	52 750 €	Charges de personnel	449 800 €
Impôts et taxes	678 000 €	Atténuations de produits	15 000 €
Dotations et participations	198 845 €	Dépenses imprévues de fonctionnement	25 000 €
Autres produits de gestion courante	130 800 €	Virement à la section d'investissement	106 519 €
Autres produits financiers	2 €	Dotations amortissement	11 190 €
Produits exceptionnels	- €	Autres charges de gestion courante	136 100 €
Opération d'ordre entre section	- €	Charges financières	18 000 €
Reprise n-1 excédentaire	247 500 €	Charges exceptionnelles	10 288 €
Total recettes fonctionnement	1 307 897 €	Total dépenses fonctionnement	1 307 897 €

RECETTES :

Produits de services : Cantine, ALSH, Location salle des fêtes

Impôts et taxes : Taxes foncières bâti et non bâti + compensation taxe d'habitation

Dotations et participations : DGF, dotations de l'état, attributions de compensation

Autres produits : Loyers immeubles

Produits exceptionnels : sinistres assurance

DEPENSES :

Charges à caractère général : frais de personnel accueil de loisirs, eau, électricité, gaz, alimentation...

Charges de personnel : hausse liée au passage à des échelons supérieurs, à la revalorisation du point et embauche d'un agent supplémentaire à l'école

Atténuation de produits : Fond national de péréquation lié à l'intercommunalité

Dotations amortissement : Virement à la section d'investissement

Autres charges de gestion courante : Indemnités élus, SDIS, Subventions aux associations...

Charges financières : Intérêts de la dette

Charges exceptionnelles : déficit envisage sur le lotissement La Ramondie

Section d'investissement : 952 424 €

Elle regroupe les opérations exceptionnelles qui contribuent à accroître ou à diminuer la valeur du patrimoine de la commune

RECETTES		DEPENSES	
Virement de la section de fonctionnement	106 519 €	Emprunts et dettes assimilées	108 000 €
Produits cessions d'immobilisation	85 973 €	Subventions d'équipement versées	17 044 €
Opération d'ordre entre sections	11 190 €	Immobilisations corporelles	797 382 €
Dotations fonds divers réserves	341 947 €	Immobilisations en cours	10 000 €
Subvention d'investissement	121 009 €	Autres immobilisations financières	19 998 €
Emprunts et dettes assimilées	1 000 €		
Produits exceptionnels	- €		
	- €		
Reprise résultat N-1	284 786 €		
Total recettes investissement	952 424 €	Total dépenses investissement	952 24 €

Recettes :

Virement de la section de fonctionnement : transfert du fonctionnement vers l'investissement

Cessions d'immobilisation : Ventes potentielles terrains Sud Massif Central, camping, etc.)

Opérations d'ordre entre sections : Ecriture comptable (Amortissements)

Dotations fonds divers réserves : FCTVA, taxe aménagement, excédent de fonctionnement 2022 capitalisé

Subventions : Etat, Région, Département, Decazeville Communauté, SIEDA (rénovation énergétique mairie, œuvre d'art refuge, tranches 1 et 2 éclairage public et extinction éclairage public)

Reprise N-1 : reprise des excédents 2021 - 2022

Dépenses :

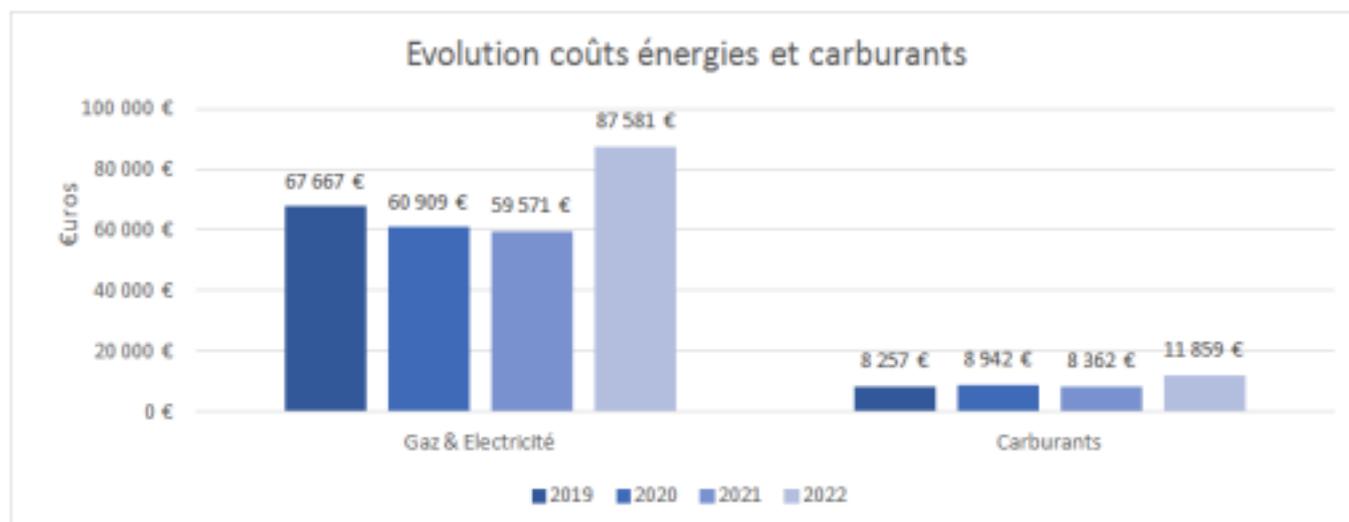
Emprunts et dettes : remboursement des emprunts

Subventions d'équipement versées : dissimulation réseaux électriques

Immobilisations (sur l'année) : Achat et aménagement de terrains, travaux EHPAD, crépi Mairie, toilettes base de loisirs, réseaux de voirie, équipement informatique Mairie, divers mobilier

Immobilisations (sur plusieurs années) : réserve

Autres immobilisation financières : remboursement camping (total des 3 années)





Collecte de matériel d'écriture

Voilà plusieurs mois que le CME récupère du matériel d'écriture usagé afin de participer à la recherche sur les neurofibromatoses. C'est avec grand plaisir que nous avons pu procéder à l'envoi de 2 colis pour un total de **27 kilos récoltés**, ils seront vendus afin qu'ils soient broyés et transformés en mobilier d'extérieur 100% recyclé et 100% recyclable.

Merci aux commerçants et partenaires qui ont accepté d'accueillir une boîte et à vous tous qui avez joué le jeu en déposant vos stylos.



Collecte de déchets

Les enfants du CME avaient donné rendez-vous sur la place du village pour effectuer une action de collecte de déchets dans la commune. Malgré le peu de participants, 5 groupes se sont formés pour assurer cette action dans divers lieux tels les bords du Lot, le city-stade, la place et autour de la maison de retraite.

Quelle ne fut pas notre surprise d'avoir récolté 12 kilos de déchets divers (pied de parasol, appareil à raclette, grillage, béton, ...) **ainsi qu'un pneu !**

Pour clôturer, un goûter a été partagé, offert par la municipalité et le multiservices. Une opération à renouveler...



Infos Decazeville Communauté



Remise à niveau du code et de la conduite réservée aux plus de 60 ans

Espace J.Rey à Viviez le 6 juin de 9h à 16h / 10 € avec le repas. Places limitées inscription Point Infos seniors au 05 65 47 96 73

Espace Co Working à la pépinière d'entreprises

Proposition d'espace partagé au sein de la pépinière d'entreprises composé de 4 postes de travail réservé aux indépendants. Location de postes avec abonnement permettant de venir travailler quelques jours par semaine du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30. Lieu d'échanges et de collaboration. Plus d'infos au 05 65 43 63 63.

Marque nationale Accueil vélo

C'est avec succès que 7 prestataires touristiques de la destination du pays Decazevillois-Vallée du Lot viennent de recevoir la marque « Accueil vélo »

- catégorie réparateur professionnel de vélos : l'Atelier du cycle à Decazeville
- catégorie site touristique : Base Nautique "Les Cambous" à Bouillac, Les Noisettes d'Olt à Flagnac, le bateau promenade restauration l'Olt et l'espace scénographique Terra Olt à St Parthem
- catégorie office de tourisme : Bureau d'Information touristique à Flagnac de l'Office de Tourisme Communautaire
- **catégorie réparateur et loueur professionnel de vélos : BMS (Bike Motoculture Services) à Livinhac-le-Haut**

Ces établissements sont situés à moins de 5 kms de l'itinéraire de la Vallée du Lot à vélo – V86.

La marque « accueil vélo » garantit **un accueil, des services et équipements spécifiques adaptés aux besoins des cyclistes et touristes à vélo** le long des itinéraires cyclables et une visibilité plus importante pour les établissements marqués.



Le saviez-vous ? 7 à 0

Est-ce un score de tennis ? Ou de rugby ? Voire un sacré score de football ?

Non, pas du tout ! Depuis le début de notre mandat en mars 2020, la barrière du pont de fer côté Penchot a été détériorée à **7 reprises**. Et **0** pour la barrière de l'autre côté du pont qui n'a jamais été détériorée alors qu'elle est à la même hauteur !!!

Quand même très curieux cette histoire...

Les vitraux de Laroque-Bouillac

Depuis une soixantaine d'années, de superbes vitraux inondent d'une lumière diaprée la Chapelle des Gabarriers à la Roque-Bouillac. Au nombre de trois - la Foi, l'Espérance et la Charité, ils accueillent dévots ou simples visiteurs curieux. Tous charmés, par l'histoire et le pittoresque de notre hameau, à la porte du Rouergue. Admiratifs de ces verrières, on peut s'interroger sur l'auteur de cette œuvre et son mécène.

Vous serez peut-être déçu ! Soucieux de conserver son anonymat, le généreux bienfaiteur, homme cultivé et esthète du village, a emporté dans son sommeil éternel un secret qu'il ne souhaitait pas partager.

C'est dans les années 1960 que ces très belles baies vitrées furent élevées. Le bienfaiteur n'a pas laissé de traces de cette commande. On sait, cependant, qu'à quelques encablures de là, le Chanoine Albert MONTHEIL, homme éclairé à l'avant-garde artistique, invita à la même époque Marc HÉNARD dans la cité cheminote. Il lui confia la réalisation des nombreux vitraux de Notre-Dame-des-Voyageurs à Capdenac-Gare.

Marc HÉNARD est né dans le Loir-et-Cher le 18 juin 1919. Il étudia l'architecture et la sculpture, à l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Paris. Après quelques expositions dans différents « Salons » parisiens, il travailla dans l'atelier du peintre Albert GLEIZES. C'est d'ailleurs auprès de celui-ci qu'il fera, à la fin des années 40, une rencontre capitale avec un moine bénédictin du nom de Angelico SUR-CHAMP, musicologue, médiéviste et spécialiste de l'art roman. Converti à la religion catholique, il suivra Dom Angelico SURCHAMP à Vézelay où il décédera en 1992.

Toute sa vie – presque monastique - il va s'investir « corps et âme » dans l'art religieux auprès de l'Abbaye Sainte-Marie-de-la-Pierre-qui-Vire (Yonne). Il exprimera son talent à travers la sculpture, l'architecture, la mosaïque, la peinture et les vitraux. Son art est abstrait mais on peut utiliser le terme « non-figuratif » pour désigner son expression artistique.

On lui doit de nombreuses œuvres aux quatre coins du monde : Allemagne, Suisse, Japon, Ouganda, Madagascar... mais aussi en France, dans le Morvan, à Vézelay - la liste n'est pas exhaustive - et bien évidemment, Capdenac-Gare. Il était donc, tout à fait possible, à notre riverain, amateur d'art, de prendre de judicieux contacts.

Le style et la technique sont très caractéristiques du travail de Marc HÉNARD : emploi de gros pavés de verre, dalles éclatées à la marteline pour les cabochons, scellement des tessons dans une armature de béton. La vision des vitraux de la Chapelle des Gabarriers nous plonge ainsi dans la lumière divine et nous emporte dans l'univers surréel de l'artiste. Bien que non signées, on peut porter les Trois Vertus Théologiques de la Chapelle des Gabarriers de la Roque-Bouillac, au crédit de ce merveilleux artiste : Marc HÉNARD.

Première baie intitulée La Foi

Le fond de ce vitrail est clair et de couleur pastel. Des violets pâles et des verts clairs se partagent l'espace avec des translucides. Une forme ovale, elle aussi translucide et vert pâle, se détache toutefois au centre de la verrière, encadrée par des ponctuations d'un rouge vif et bleu foncé. On pense y reconnaître l'image du Christ comme la Sainte Face, avec sur le visage, les marques de la Passion.

Deuxième baie L'Espérance

C'est une confiance que le mystique accorde aux promesses de Dieu. Sur fond resplendissant d'un beau jaune d'or, se dessine un chemin de couleurs chaudes. Comme une sorte de voie lactée, où des couleurs orangées, ocre et rouges rivalisent entre elles en intensité ; cependant, des bleus foncés et d'autres plus clairs, viennent donner le change. Ce chemin montant vers ciel, difficile et malaisé comme celui qui conduisait autrefois les paroissiens de la Roque-Bouillac à la chapelle castrale. Celui-ci nous guide, bien plus haut encore, vers la Jérusalem céleste, et vers l'éternité.

Troisième baie la Charité

Le plus grand des trois vitraux illumine l'autel, dans une dominante de bleus, de violets et de translucides. Le graphisme évoque un vase liturgique, un calice, avec une tige d'un vert pâle et de jaune doré. Le calice remémore bien évidemment, à tous les croyants, l'Eucharistie et le dernier repas du Christ, lors de la Cène. Les protestants utilisent le terme de Sainte-Cène. C'est l'action par laquelle, le Christ sanctifie le monde.

Jean-Pierre Gayraud

Si vous souhaitez visiter la chapelle des Gabarriers, merci de prendre contact avec l'auteur 06-75-03-78-69 ou participer aux visites organisées par l'Office du Tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté